

République Française
Syndicat Mixte du Pays
Haut Languedoc et Vignobles

Direction générale
des services

Saint-Chinian, le 11 décembre 2025

Rapport du Président
au comité syndical

Réunion du 19 décembre 2025

Objet : Participation statutaire des Communautés de communes 2026

Le débat d'orientations budgétaires a fixé, pour l'exercice 2026, le montant des participations des Communautés de communes comme suit :

- au titre de la participation statutaire, la contribution est maintenue à 4 € par habitant.

Afin de faciliter la trésorerie du Syndicat Mixte, le règlement unique des Communautés de communes pourrait intervenir dès que possible et jusqu'au le 15 mars 2026 dernier délai, étant précisé que la base retenue est la population déclarée au titre de la DGF de l'exercice précédent, selon le tableau, ci-annexé.

Je vous propose d'accepter le montant et les modalités de paiement de la participation pour 2026 des Communautés de communes adhérentes au Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, et de m'autoriser à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,
Jean ARCAS

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES - POPULATION DGF 2025
(Chiffres DGCL - Octobre 2025)

EPCI	Communes	DGF 2025	Statutaire (4 €)
Grand Orb 24 communes	Avène	679	
	Bédarieux	6350	
	Brenas	75	
	Campolung	203	
	Cardenas-et-Lévas	129	
	Celheis-et-Rocozels	409	
	Combes	407	
	Gratsessac	739	
	Hérépian	1637	
	Joncels	374	
	Lamalou-les-bains	3659	
	La Tour-sur-Orb	1565	
	Le Bousquet d'Orb	1721	
	Le Poujol-sur-Orb	1055	
	Le Pradal	352	
	Les Aires	718	
	Lunas-les-Châteaux	1150	
	Pézenas-les-Mines	305	
	Saint-Étienne Estrechoux	323	
	Saint-Gombès-de-Vaensoul	271	
	Saint-Gervais-sur-Mare	1147	
	Tausiac-la-Billière	560	
	Villemagne l'Argentière	510	
Total		24 418	97 672 €
Du Minervois au Caroux 36 communes	Agel	292	
	Aigne	373	
	Alquès-Vives	582	
	Azillanet	438	
	Beaufort	262	
	Berloub	304	
	Boisset	64	
	Cassagnolles	148	
	Cesseras	532	
	Colombières-sur-Orb	615	
	Courniou-les-Grottes	768	
	Félines Minervois	610	
	Ferrals-les-Montagnes	263	
	Ferrières-Poussarou	101	
	La Caunette	422	
	La Livinière	692	
	Minerve	151	
	Mons-la-Trivale	898	
	Olargues	616	
	Olorzac	1826	
	Dupla	339	
	Pardailhan	290	
	Prémian	607	
	Rieussec	138	
	Riols	508	
	Roquebrun	981	
	Saint-Étienne d'Albagnan	408	
	Saint-Jean-de-Minervois	198	
	Saint-Julien	328	
	Saint-Martin-des-Arçons	181	
	Saint-Pont-de-Thomières	2141	
	Saint-Vincent d'Olargues	487	
	Sirán	932	
	Vélieux	116	
	Verreries de Mousans	159	
	Viussan	394	
Total		18 564	74 256 €

EPCI	Communes	DGF 2025	Statutaire (4 €)
Les Avant-Monts 25 communes	Abbeilhan	1921	
	Aulignac	1154	
	Cabrerolles	451	
	Causses-et-Veyran	739	
	Caussiniolouls	198	
	Faugères	679	
	Fos	158	
	Fouzilhon	285	
	Gabian	978	
	Laurens	1968	
	Magalas	3918	
	Margon	841	
	Montesquieu	101	
	Murviel-les-Bédiers	3220	
	Neffies	1198	
	Polihès	643	
	Pouzolles	1327	
	Puimisson	1324	
	Puissailcon	1511	
	Requessels	142	
	Roujan	2651	
	Saint-Genès-de-Fonfedit	1911	
	Saint-Nazaire-de-Ladarez	350	
	Thézan-les-Bédiers	3296	
	Vailhan	177	
Total		31 141	124 564 €
Sud Hérault 17 communes	Assignan	235	
	Babeau-Bouldoux	399	
	Capetang	3683	
	Cazedarnes	726	
	Cébazan	682	
	Cessenon-sur-Orb	2738	
	Creissan	1546	
	Cruzy	1095	
	Montels	254	
	Montoullers	323	
	Pierrefeu	365	
	Polihès	634	
	Prades-sur-Vernazobres	439	
	Puisserguier	3238	
	Quarante	2083	
	Saint-Chinian	1955	
	Villepasseins	231	
Total		20 626	82 504 €

TOTAL POPULATION DGF PAYS	94 749	378 996 €
---------------------------	--------	-----------

Population DGF = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire)
+ places de caravanes sous certaines conditions (un habitant par place de caravanes)